

dans la paroisse, nous ont engagé comme naturellement dans ces détails. D'abord personne n'ignore qu'en lisant le récit de certains événements qui ont avec d'autres des rapports très intimes, on est souvent fâché de rencontrer les uns, sans avoir en même temps le détail des autres. Au reste, si cette excuse ne suffisait pas, au moins qu'on nous pardonne d'avoir profité d'une occasion si favorable et si naturelle, pour rapporter des événements qui nous intéressent tous, des événements qu'il serait honteux d'ignorer, puisqu'ils composent une partie si intéressante de l'histoire du Canada; événements néanmoins dont la mémoire s'efface tous les jours, par le défaut ou la rareté des monuments qui en pourraient conserver le souvenir. (1)

Avant de passer outre, nous rapporterons ici, comme appartenant à ce qui s'est passé au fort Jacques-Cartier, l'accident arrivé à un officier français. Dans l'été qui précéda la prise de ce fort, dans le temps que la flotte anglaise, stationnée à Québec, avait intercepté le passage du fleuve aux vaisseaux français, qui avaient été obligés de remonter plus haut, monsieur Louis Poulain de Courval, commandant de l'un de ces vaisseaux, se trouvant vis-à-vis le fort Jacques-Cartier, voulut rendre visite à M. le marquis de la Bergati, qui commandait dans ce fort. Comme il débarquait de la chaloupe qui l'avait conduit de son vaisseau au rivage, un soldat français, sur la lisière du bois qui bordait en ce lieu le haut du rivage, trompé par la ressemblance de l'habillement de cet officier avec celui des officiers de la marine anglaise, le prenant lui-même pour un officier anglais, lui tira un coup de fusil qui lui cassa le genou. On le transporta au fort, et de là chez un nommé Piché, au lieu où aboutit maintenant le haut de la côte Jacques-Cartier. Il y passa l'hiver, et ce ne fut que le printemps suivant qu'il fut capable de quitter le Cap-Santé.

Enfin nous n'omettrons pas de faire mention que, pendant que M. le marquis de la Bergati commandait à ce fort de Jacques-Cartier, son épouse Dame Charlotte Aubert donna naissance à un enfant qui fut baptisé à l'église du Cap-Santé, et qui reçut au baptême le nom d'Ange-Elizabeth. Cet enfant, né dans le mois de juillet 1760, fut inhumé dans cette paroisse le 22 décembre de la même année.

Le six-neuf du même mois et de la même année où cet en-

(1) Bien loin d'avoir besoin de pardon, le chroniqueur a plutôt droit à la reconnaissance de tous ceux qui aiment l'histoire de leur pays. (L'abbé D. G.)